

Présentation du projet « *Église qui bouge* »

M. Raphaël Schaer donne la parole à M. Ralph Marthaler pour la présentation du projet « *Église qui bouge* ». Mme Janique Perrin assure, au besoin, la traduction.

Pour mener à bien la mission « *Église qui bouge* », les collaborateurs disposent d'un cadre favorable qui soutient leurs actions et les aide à atteindre leurs objectifs. Leur travail s'effectue aussi bien dans les paroisses et les arrondissements qu'au niveau de l'Union synodale.

Notre société traverse de profond changement tout comme notre Église. Parmi les défis actuels figurent notamment les sorties d'Eglise ainsi que la pénurie de pasteurs. Ces difficultés ne sont pas forcément liées à un manque de travail de notre part. Elles relèvent avant tout de l'évolution de la société. Face à cela, nous devons réagir. En effet, en tant qu'Église, nous avons une mission à accomplir.

Le monde est en constante évolution. La question est donc de savoir si l'Église évolue elle aussi. Il s'agit de penser son renouveau dans son ensemble et de faire en sorte que les paroisses demeurent des lieux vivants, des espaces de partage où l'Évangile peut être pleinement vécu.

Le concept « *Église qui bouge* » est né de la rencontre entre la collaboration régionale et la théologie. La 1^{ère} étape du développement du projet a eu lieu en 2019. L'équipe compte actuellement 8 membres dont la majorité est également active dans d'autres services spécialisés. Elle est persuadée que c'est grâce à l'engagement et à la participation de personnes venant de tous horizons que peut naître une Église vivante et ouverte sur l'avenir.

Depuis le programme de la législature 2020-2023 du Conseil synodal, la mise à disposition de moyens pour l'expérimentation de nouvelles formes ecclésiales est également inscrite dans la mission stratégique « *d'Église qui bouge* ».

« *Le renouveau ne se décrète pas, il faut le vivre* ». C'est dans cette dynamique que se définissent les objectifs du projet :

- Promouvoir l'innovation d'une manière durable à la base de l'Eglise ;
- Créer une complémentarité mutuelle entre paroisses et nouvelle forme d'Eglise ;
- Promouvoir une approche axée sur la mise en valeur des talents ;
- Encourager la diversité du paysage ecclésial.

Au fil des années, un modèle de projet en 3 phases s'est imposé :

- La 1^{ère} phase consiste à expérimenter de nouvelles idées du projet ;
- La 2^{ème} phase consiste à développer le projet ;
- La 3^{ème} phase consiste à intégrer le projet devenu autonome sous le toit de REFBEJUSO ;

Actuellement, 30 projets se trouvent dans la 2^{ème} phase et sont préparés à être intégrés dans la 3^{ème} phase.

Les principes « *d'Église qui bouge* » sont :

- La tolérance à l'erreur. Expérimenter, c'est tester et apprendre de ce qui ne fonctionne pas. Certains projets peuvent ne pas aboutir ou évoluer dans une autre direction, et cela fait partie du processus.
- Le partage des expériences au sein du réseau. Se tromper fait partie du chemin, mais il n'est pas nécessaire que chacun répète les mêmes erreurs. Le partage d'expériences et de connaissances permet d'avancer plus vite et plus efficacement.
- Les projets doivent devoir s'appuyer sur un soutien le plus large possible. C'est pourquoi, les Eglises REFBEJUSO financent au maximum la moitié du coût total d'un projet

Nous avons défini 4 critères d'encouragement fondamentaux :

- Le projet présente une nouvelle forme de présence ecclésiale dans la société ;
- Le projet dépasse une certaine logique ecclésiale pour s'ancrer dans les paroisses ;
- Le projet s'adresse à des nouveaux acteurs de l'action ecclésiale ;
- Le projet apporte une contribution au développement de l'Eglise à l'ère numérique.

Trois des quatre critères doivent être remplis pour que le projet puisse être prise en considération.

Les projets sont liés de différentes manières à l'Eglise et aux paroisses. Il y a par exemple, l'atelier vélo participatif. Un projet paroissial, en milieu rural, auquel un atelier vélo est devenu un nouveau lieu de présence ecclésial.

Un autre exemple est le « *Kariim Kaffee* » qui ne fonctionne pas dans une paroisse mais qui collabore avec elle. Des personnes migrantes peuvent échanger avec des habitants et habitantes. Il y a un espace pour partager des repas et pour recevoir des conseils.

On peut aussi mentionner le projet « *Cut n'go* » qui met en réseau et rendent visibles les entreprises sociales et les personnes qui s'y engagent. Cela permet de regrouper les ressources et d'exploiter les synergies. Dans ce projet, la paroisse joue le rôle d'un nœud de contact pour l'engagement social qui collabore avec de nombreux partenaires externes.

Tous les projets soutenus par « *Église qui bouge* » sont regroupés sur le site www.eglisequibouge.ch. Une demande de soutien peut se faire directement via un formulaire en ligne.

Chaque demande de soutien est pour l'équipe une occasion d'apprentissage. Il n'existe pas de modèle unique applicable à toutes les situations. Parmi les interrogations récurrentes figurent notamment : « *Ce projet a-t-il un lien avec l'Église ?* » ou encore « *Qu'entend-on par innovation ?* ». Les projets présentés n'ont pas nécessairement vocation d'aboutir.

L'expérimentation implique une tolérance à l'erreur. L'important est d'oser tester, même si le concept n'est pas encore totalement abouti au moment de sa présentation.

M. Raphaël Schaer remercie Ralph Marthaler pour sa présentation. Il s'agit d'un projet central pour notre Eglise. Malheureusement, le temps à disposition aujourd'hui est beaucoup trop court. Il donne la parole aux membres du Synode.

M. Carmelo Catalfamo remercie M. Ralph Marthaler pour la présentation. Selon lui, nous sommes tous fondamentalement qu'il faut faire du neuf.

M. Raphaël Schaer propose qu'après le repas, nous reprenions les débats. Si les conditions techniques le permettent, la vidéo sera projetée, et Mme Janique Perrin sera présente pour répondre aux questions, ou, le cas échéant, relayer celles-ci à son collègue.

M. Ralph Marthaler précise qu'il vaut la peine de voir tous les projets sur le site internet www.eglisequibouge.ch.

Mme Marie-Laure Krafft remercie à son tour M. Ralph Marthaler. Elle demande que les diapositives de sa présentation du PowerPoint puissent être jointes au procès-verbal du Synode de ce jour.

Remarque : Vous pouvez consulter la présentation de M. Ralph Marthaler sur le site internet du CSJ.

<https://www.synode-jurassien.ch/documents/prochain-synode>